

OUTIL D'ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ

Cet outil est utilisé pour prendre en compte les principes de développement durable et les enjeux relatifs à la lutte contre les changements climatiques dans les interventions de l'administration gouvernementale. Il est accompagné d'un guide (Guide d'évaluation de la durabilité) qui explique et met en contexte la démarche d'évaluation de la durabilité.

Toutes les informations et tous les documents pertinents sont disponibles sur la plateforme [Connexion DD](#), dans la section « Évaluation de la durabilité » (avec autorisation d'accès).

- **Nom de l'intervention :** Acquisitions responsables : une des activités structurantes en lien à l'action 1
- **Brève description :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- Responsable(s) de l'évaluation : Stéphanie Dumas
- Date du début de l'évaluation : 2023-2024
- Unité administrative : Direction de l'approvisionnement
- Direction générale : Vice-présidence finances, talents et technologies
- Sous-ministériat (ou l'équivalent dans l'organisation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- **Approbation du gestionnaire responsable de l'intervention :**

Sélectionnez le moment de réalisation de l'évaluation du projet d'intervention :

- Au début (lors de la phase d'élaboration des idées)
- À mi-parcours (lors de la mise au point des mesures)
- À un stade avancé (après la mise au point des mesures, mais avant l'approbation)

Pour toute question :

Bureau de coordination du développement durable
EDurable@environnement.gouv.qc.ca

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom

Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Date

Évaluation de la durabilité

SPHÈRES ET THÈMES

Sphères (5) : Des champs d'action englobants en matière de [durabilité](#)*.

Thèmes (20) : Des orientations spécifiques respectant les principes de la *Loi sur le développement durable* et prenant en compte les enjeux relatifs à la lutte contre les changements climatiques (voir les annexes 1 et 2). Les thèmes sont détaillés par des facteurs de durabilité (sous-thèmes). Cliquez sur le nom du thème pour accéder à plus d'informations (plateforme Connexion DD – autorisation d'accès pour une première connexion).

Principes (16) :

- | | |
|---|---|
| A. <i>Santé et qualité de vie</i> | I. <i>Prévention</i> |
| B. <i>Équité et solidarité sociales</i> | J. <i>Précaution</i> |
| C. <i>Protection de l'environnement</i> | K. <i>Protection du patrimoine culturel</i> |
| D. <i>Efficacité économique</i> | L. <i>Préservation de la biodiversité</i> |
| E. <i>Participation et engagement</i> | M. <i>Respect de la capacité de support des écosystèmes</i> |
| F. <i>Accès au savoir</i> | N. <i>Production et consommation responsables</i> |
| G. <i>Subsidiarité</i> | O. <i>Pollueur payeur</i> |
| H. <i>Partenariat et coopération intergouvernementale</i> | P. <i>Internationalisation des coûts</i> |

* Les hyperliens renvoient à des ressources gouvernementales ou publiques. Les définitions en infobulle sont majoritairement tirées du *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française (« Vocabulaire du développement durable »).

ÉVALUATION DE L'IMPACT

Instructions :

- Prendre connaissance de chacun des thèmes qui composent les sphères (cliquez sur le thème pour obtenir plus d'informations).
- Évaluer l'impact potentiel du projet d'intervention sur chaque thème, en fonction du barème ci-contre (copiez-collez les pastilles).
- Détailler l'évaluation et la teneur de l'impact (risque, renforcement, occasion à saisir, etc.) dans la colonne « Explications ». Déterminer ensuite l'évaluation globale pour chaque sphère.
- Proposer des bonifications pour réduire un impact négatif, renforcer un impact positif ou transformer un impact nul ou négligeable en impact positif.
- Un tableau-synthèse à la suite de cette grille permet de faire le suivi des bonifications et des évaluations subséquentes.

Barème pour l'évaluation :



L'intervention aura un impact positif.



L'intervention aura un impact négatif.



L'intervention aura un impact mitigé (effets positifs accompagnés d'effets négatifs).



L'intervention n'aura pas d'impact ou aura un impact négligeable.

Environnement

1. Gestion durable des matières résiduelles (C, M, N)

- Favoriser la réduction des [matières résiduelles](#) associées à la consommation
- Favoriser l'augmentation du taux de récupération, de recyclage et de [valorisation](#) des matières résiduelles
- S'assurer d'une disposition sécuritaire des déchets dangereux

2. Qualité de l'eau, de l'air et des sols (A, C, I, J, N, O)

- S'assurer du respect des normes de qualité en vigueur
- Prévoir une consommation et une gestion [responsables](#) de l'eau

3. Conservation et mise en valeur de la biodiversité, des écosystèmes et des services écologiques (C, I, J, L, M)

- Protéger les espèces animales et végétales, particulièrement celles menacées ou vulnérables
- Contribuer à la conservation des milieux humides, riverains, lacustres et marins, des milieux forestiers et des forêts urbaines, de la diversité génétique, des paysages et des services écologiques qui en découlent
- Encourager et promouvoir le développement d'aires protégées et de [corridors écologiques](#) (verts et bleus)

Évaluation globale	Thèmes	Évaluation par thème	Explications (le cas échéant)	Bonifications proposées
	1		-Bacs de récupération dans toutes les cafétérias et bureaux des employés de Qc et Mtl. -Bacs de composte disponibles dans les cafétérias de Mtl. -Achat de boîte de récupération K-Cup pour les capsules de café disponibles dans les cafétérias de Qc et MTL.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
	2		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
	3		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Économie verte

4. Production responsable (D, N, O)

- Déployer des modes de production nécessitant moins de ressources et d'énergie
- Favoriser et renforcer les circuits courts issus de chaînes d'approvisionnement locales
- Favoriser l'[écoconception](#) des produits, des services et des infrastructures
- Intégrer ou promouvoir l'[efficacité](#) et la substitution énergétiques et l'utilisation de technologies propres
- Développer, commercialiser ou promouvoir les produits et services écoresponsables

Évaluation globale	Thèmes	Évaluation par thème	Explications (le cas échéant)	Bonifications proposées
	4		La proximité territoriale est favorisée dans le choix de fournisseurs pour la réalisation des contrats.	

<ul style="list-style-type: none"> – Intégrer ou encourager la gestion responsable de la fin de vie des produits ainsi que la création de boucles de valorisation ou de réutilisation <p>5. Consommation responsable (N, P)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Connaître le cycle de vie des produits consommés et encourager le choix de produits écoresponsables – Promouvoir la consommation responsable et le développement des écoétiquettes ou de la certification <p>6. Création d'emplois verts et liés au climat (C, F)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Favoriser l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins de l'économie verte – Promouvoir et mobiliser les compétences vertes <p>7. Modèles d'affaires responsables (N, O, P)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Intégrer ou encourager une offre de services écoresponsables (services environnementaux, services de location, de réparation, etc.) – Favoriser la recherche et le développement favorisant une économie verte – Favoriser des modèles d'affaires à impacts sociaux 	5		<ul style="list-style-type: none"> -Commandes de papier 30 % ou 100 % fibres postconsommation via l'entente du CAG pour nos équipements de reprographie et imprimantes à Qc et MTL. -Utilisation de pichets et verres lavables plutôt que des bouteilles d'eau. -Utilisation lorsque possible d'ustensiles biodégradables pour la tenue d'événements/réunions avec traiteur. 	
	6		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
	7			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prosperité sociale, culturelle et économique du Québec

<p>8. Développement économique responsable (D, I, J, O, P)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Produire ou demander des avis sur la disponibilité des ressources matérielles, financières et humaines – Allouer équitablement et efficacement les ressources, notamment par une analyse avantages-coûts – Prendre en compte les externalités environnementales et sociales dans les calculs avantages-coûts, s'il y a lieu – Contribuer à la prospérité des communautés et des entreprises locales, notamment par une compensation adéquate des impacts et risques résiduels <p>9. Qualité de l'emploi et de la formation (A, E, F)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Favoriser la création et le maintien d'emplois permanents et de qualité – Assurer une éducation de qualité pour tous – Améliorer l'accès aux savoirs et à la recherche et les diffuser <p>10. Santé et qualité des milieux de vie (A, B)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Favoriser le développement de milieux de vie sains, sécuritaires et offrant un accès à la nature – Favoriser la mobilité durable (transport collectif, transport actif) – Favoriser la conception, l'aménagement et la gestion durables des territoires et des infrastructures – Promouvoir l'adoption de saines habitudes de vie (alimentation équilibrée, activité physique, etc.) – Favoriser la préservation et le renforcement des réseaux de soutien social <p>11. Équité et justice sociale (B, E)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Favoriser l'équité entre les genres, notamment par l'analyse différenciée selon les sexes – Favoriser la lutte contre la pauvreté – Favoriser l'intégration sociale et l'accès aux services, particulièrement pour les personnes racisées, handicapées, âgées, ou celles devant composer avec un niveau élevé de vulnérabilité <p>12. Protection du patrimoine et valorisation de la culture (J, K)</p> <ul style="list-style-type: none"> – S'assurer de la préservation de l'intégrité des bâtiments, des objets, des traditions et du savoir-faire, des paysages et des personnages, lieux et événements historiques – Mettre en valeur les pratiques culturelles et soutenir les créateurs 	Évaluation globale	Thèmes	Évaluation par thème	Explications (le cas échéant)	Bonifications proposées
		8		<ul style="list-style-type: none"> -Contrat de gré à gré : évaluer la possibilité de privilégier l'acquisition de biens, de services ou de travaux de construction québécois auprès des entreprises de la région concernée. - Appel d'offres sur invitation : privilégier sous réserve d'une concurrence suffisante, l'acquisition de biens, de services et de travaux de construction québécois et/ou canadiens. 	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
		9		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
		10		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
		11		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
		12		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Gouvernance

13. Partenariats, coopération et mobilisation du savoir (E, F, H) <ul style="list-style-type: none"> – Faire preuve de collaboration avec les acteurs gouvernementaux, privés et de la société civile – Considérer et faciliter les partenariats et la coopération avec les Premières Nations et les Inuits – Valoriser l’expertise scientifique, le savoir autochtone et le savoir local et en faire usage 	Évaluation globale	Thèmes	Évaluation par thème	Explications (le cas échéant)	Bonifications proposées
14. Participation, acceptabilité sociale et subsidiarité (E, G) <ul style="list-style-type: none"> – Consulter le public et s’assurer de l’acceptabilité sociale de l’intervention – Déléguer les pouvoirs, les responsabilités et la prise de décision au niveau approprié d’autorité, le plus près possible des citoyens et des communautés concernées 		13		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
15. Responsabilité administrative et éthique (D, E, H) <ul style="list-style-type: none"> – Prendre en compte les responsabilités administratives et les obligations légales afférentes à l’intervention – Respecter les droits individuels et collectifs concernés – Faire preuve de transparence et communiquer à la population l’information pertinente 		14		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
16. Finance durable (C, D) <ul style="list-style-type: none"> – Intégrer des critères de durabilité (environnementaux, sociétaux, économiques et de bonne gouvernance) dans le financement public (programmes de soutien financier normés, prêts, subventions ou autres) – Intégrer des critères de durabilité (environnementaux, sociétaux, économiques et de bonne gouvernance) dans les investissements et placements publics (investissements directs en capital de risque, en capitaux propres ou autres) – Analyser le potentiel de l’utilisation de mesures écofiscales. 		15		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
17. Transition technologique responsable (A, D, F, H, N) <ul style="list-style-type: none"> – Favoriser l’accès à la technologie et appuyer l’innovation et le développement technologique – Intégrer des critères de durabilité dans la transformation numérique – Considérer et prévenir les effets négatifs de la technologie sur la santé et le bien-être 		16		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
		17		Achat d’équipements TI pour les employés afin d’encourager le virage numérique et limiter les impressions et l’utilisation du papier.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Lutte contre les changements climatiques

* En vertu de l'article 10.1 de la *Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs* (LMDDEP), les ministères et organismes doivent consulter le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs lors de l'**élaboration de mesures qui pourraient avoir un impact significatif** en matière de lutte contre les changements climatiques. **Information** : Bureau de la transition climatique et énergétique (BTEC), suivi.climatique@environnement.gouv.qc.ca

18. Atténuation des changements climatiques et réduction des émissions de GES (C, L, O, P) <ul style="list-style-type: none"> – Avoir connaissance de la quantité de GES émise – Réduire les GES dans les secteurs du transport, de l’industrie, des bâtiments, de la gestion des matières résiduelles, de l’agriculture ou de la production d’électricité – Réduire l’empreinte carbone d’un produit ou d’un service sur tout son cycle de vie – Assurer la protection et favoriser la création de réservoirs de carbone (forêts, milieux humides, produits du bois de longue durée, etc.) 	Évaluation globale	Thèmes	Évaluation par thème	Explications (le cas échéant)	Bonifications proposées
19. Adaptation aux impacts des changements climatiques (A, D, I) <ul style="list-style-type: none"> – Avoir connaissance des risques liés aux aléas climatiques (érosion et submersion côtières, inondations, vagues de chaleur, dégel du pergélisol, glissements de terrain, feux de forêt, etc.) et des occasions à saisir découlant des changements climatiques – Trouver des solutions pour réduire les risques que posent les changements climatiques pour la santé, la sécurité et la qualité de vie des individus et des communautés, les infrastructures, les secteurs vulnérables de l’économie ainsi que la biodiversité et les écosystèmes – Renforcer la capacité d’adaptation et la résilience face aux changements climatiques 		18		La proximité territoriale est favorisée dans le choix de fournisseurs pour la réalisation des contrats. Les rencontres en virtuelle avec les fournisseurs sont aussi préconisées dans la réalisation des mandats.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
20. Capacité du Québec à lutter contre les changements climatiques (D, E, F, H) <ul style="list-style-type: none"> – Renforcer l’intégration des enjeux liés aux changements climatiques dans les interventions de l’État – Accroître la sensibilisation, la mobilisation ou la collaboration en faveur du climat – Développer des filières, des technologies, des emplois ou des compétences utiles pour la transition climatique 		19		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
		20		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

TABLEAU-SYNTHESE POUR LE SUIVI DE L'ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ

Nom de l'intervention :					
Évaluation en date du :	Environnement	Économie verte	Prosperité sociale, culturelle et économique	Gouvernance	Lutte contre les changements climatiques
<i>Insérer la date</i>					
Bonification(s) suggérée(s) :	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Bonification(s) apportée(s) :	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Évaluation après bonification :					

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Inscrire ici des informations complémentaires concernant l'évaluation réalisée.